La Distribution des Deux Millions Cinq Cent Mille Livres Tournois *en Reconnoissances, et des Cinq Cent Mille Livres en Argent, conformément à la Proposition, au Moyen de laquelle cette Indamnité a été obtenue, sera faite de la Maniere suivante.*

		En Reconnoissances.
SUR les Ordonnances et autres Papiers payable sur le Pied de 25 *per Centum* — —		1,500,000 Livres
Sur les dits Effets, etant la Proportion du Millions restant de Reconnoissances, qui doit être divisé sur le Capitale reduit de la Dette entiere, ce qui monte a la Somme computeé de cinq Millions — — — —		600,000
Total en Reconnoissances		2,100,000 Livres
Les cinq cent Mille Livres d'Argent, ayant été accordés comme un Dédommagement pour la Perte qui resulteroit sur la Reception de deux Millions et demi pour l'Indamnité en Reconnoissances, cette Somme doit être repartie, dans la même Proportion que les dites Reconnoissances, c'est a dire, si 2 Millions et demi recoivent 500,000 Livres, combien recevront les 2,100,000 Livres? Reponse		420,000 en Argent
Pour être distribué dans le Mois de *Novembre* prochain sur les douze Millions, supposés en Ordonnances, Cartes, &c. —	2,520,000	
Sur les Lettres de Change et les Certificats qui sont payables sur le Pied de 50 *per Centum*, le reste du Million de Reconnoissances — — —	400,000	
Proportion des 500,000 Livres en Argent, faisant $\frac{1}{5}$e ou 20 *per Centum* sur 400,000	80,000	
Total sur les Lettres de Change, &c.		480,000
Montant de l'Indamnité accordée —		3,000,000 Livres